

Montreux



La refonte du site de la Rouvenaz prévoit de créer un seul espace du lac au front bâti de la Grand-Rue, au lieu des trois parties actuelles, quais, jardin et route cantonale. PHOTOMONTAGE/DR

Tempête sur les jardins de la Rouvenaz

Face aux critiques des élus, la Ville renonce à un dernier crédit d'étude. Une cellule sera formée, avec les partis, pour relancer le projet

Claude Béda

«Un projet mal abouti», «peu fédérateur», «pas rassurant financièrement». «Le chic de notre ville, c'est le choc des coûts»: la demande de la Municipalité de Montreux pour l'octroi d'un dernier crédit d'étude de 1,8 million de

francs destiné à finaliser le projet des jardins de la Rouvenaz, estimé à 16 millions de francs, a essuyé une pluie de critiques, mercredi, au Conseil communal.

Pour éviter le référendum

A tel point que l'Exécutif a décidé de retirer son préavis, alors même que le débat n'était pas achevé. «Un rejet de ce crédit d'étude aurait condamné ce projet, explique Laurent Wehrli, syndic. Et un petit oui aurait sans doute mené au référendum lors de la demande de financement des travaux.» Car, préalablement, les socialistes, le parti Montreux libre, suivis par une partie de l'UDC et des Verts, avaient annoncé qu'ils

refuseraient l'octroi de ce crédit. Et cela même si la commission chargée du dossier avait unanimement préconisé de le raboter à 1,2 million. Le poids du PLR, favorable au projet, n'aurait en effet peut-être pas suffi, car les 750 000 francs déjà engagés en frais d'étude (*lire ci-contre*) restent en travers de la gorge de nombreux élus.

Ce nouveau crédit d'étude devait principalement financer l'harmonisation du projet lauréat du concours lancé en 2010 avec les idées émises lors de la démarche participative de 2013. Globalement, la refonte du site de la Rouvenaz prévoit de créer un seul espace du lac au front bâti de la

Grand-Rue, au lieu des trois parties actuelles, quais, jardin et route cantonale.

Afin de relancer le projet, la Ville a décidé de créer un groupe de travail, auquel seront intégrés les représentants de tous les partis. «Il s'agira d'aborder tous les points litigieux afin de retrouver un consensus», précise Laurent Wehrli. En tête de ces points litigieux figure l'aménagement de l'accès au lac, le projet lauréat issu du concours n'ayant pas pris en compte l'interdiction de la baignade à moins de 100 mètres du débarcadère. Mais, globalement, ce sont surtout les incertitudes planant sur les aménagements projetés - parking, places de jeu,

emplacement et architecture du nouveau kiosque à musique -, que la nouvelle étude devait lever, qui ont incité les conseillers à ne pas vouloir signer un chèque en blanc.

Pour la Municipalité, il s'agit donc de retrouver un consensus entre des avis très divergents. «Pourquoi ne pas se montrer plus ambitieux et réaménager tout l'espace entre l'Eurotel et le marché couvert?» s'interroge Patrick Aubert (PLR). «Ce projet est un caprice coûteux, estime Michel Zulauf (PS). Notre ville a plutôt besoin de soutenir des prestations et des événements en faveur des hôtes et des résidents afin de rester concurrentielle.»

Des frais onéreux

2003 Le premier concours d'idées visant à esquisser les principes d'aménagement a coûté 100 000 francs.
2007 Le Conseil communal accorde un nouveau crédit de 270 000 francs afin de conduire un nouveau concours, sous forme de mandats parallèles. Le projet lauréat est désigné.
2011 380 000 francs sont octroyés pour l'étude de faisabilité du projet lauréat.
2015 Le Conseil communal refuse un crédit de 1,8 million pour finaliser le projet.

Le PLR sort du bois un an avant les élections

Fortement minoritaire à la Municipalité de Vevey, le parti a déjà désigné ses candidats à l'Exécutif: Etienne Rivier (sortant), Patrick Bertschy et Pierre-André Roduit

Comme la tortue de la fable de La Fontaine, le PLR veveysan passera-t-il la ligne en tête dans le chef-lieu de la Riviera? S'ils n'ont pas encore gagné les élections à la Municipalité, les libéraux-radicaux ont déjà remporté la palme de la rapidité pour ce qui est de la campagne: réuni en assemblée générale extraordinaire, le parti a adoubi ses trois candidats cette semaine. Soit plus d'une année avant le scrutin communal, dont le premier tour est agendé au 28 février 2016.

Le trio est composé d'Etienne Rivier (70 ans, municipal sortant et ancien médecin), de Patrick Bertschy (46 ans, paysagiste et président de section actuel) et de Pierre-André Roduit (61 ans, ancien président du Conseil communal et inspecteur fédéral des vins).

Trois hommes qui auront fort à faire pour ébranler une gauche confortablement installée à la Maison de Commune, où siègent trois socialistes, une Verte et un seul élu de droite.

Pourtant, le parti nourrit des ambitions élevées: prendre la majorité en faisant entrer ses trois poulains à l'Exécutif. «C'est vrai, nous sommes ambitieux, et nous

ferons tout pour que nos candidats soient toujours là au second tour. Ils sont tous les trois au bénéfice d'une solide expérience en politique. Et ils font l'unanimité au sein du parti», assure Christian Roh, vice-président du PLR veveysan.

Pourquoi sortir du bois si tôt, et marquer ainsi le coup d'envoi d'une campagne qui s'annonce aussi longue qu'âpre dans la ville d'images? «Nous sommes prêts et ne souhaitons pas garder l'information secrète. Il est important que la population soit informée», explique le vice-président, qui ne

La droite n'occupe actuellement qu'un seul fauteuil à la Municipalité de Vevey, où siègent quatre élus de gauche

souhaite pas encore dévoiler les thèmes sur lesquels le PLR axera sa campagne. «C'est prématuré d'en parler en détail. Mais nous souhaitons notamment améliorer la situation financière de la Ville (*ndlr: la dette communale veveysanne tutoie les 200 millions de francs*)», répond Christian Roh.

Pour mémoire, à gauche, le syndic sortant Laurent Ballif, figure de proue du Parti socialiste depuis des lustres, a d'ores et déjà annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat. **R.D.**

Villars demande une rallonge pour sa piscine

La station veut se donner les moyens pour doper son tourisme. Eté comme hiver. La métamorphose de sa piscine devrait coûter au final 16 millions de francs

Le Conseil communal d'Ollon se prononcera ce soir sur un crédit complémentaire de 3,8 millions de francs pour l'agrandissement de la piscine du Centre sportif de Villars. Il faut dire que les autorités ont choisi de mettre le paquet pour que la simple réfection du site se transforme en véritable refonte. Au final, le futur complexe aquatique devrait coûter plus de 16 millions, au lieu des 12 millions annoncés.

Si le montant de la rallonge peut paraître conséquent, le préavis devrait être accepté par le plénum ce soir. Plusieurs sources ont confirmé que la Commission technique ainsi que celle des finances ont recommandé au Conseil de se prononcer en faveur du préavis. Quoi qu'il en soit, du côté des différentes formations politiques, l'intention est de soutenir le projet. «Il faut que nous nous donnions les moyens d'avoir de belles infrastructures sportives. Nous en avons besoin pour attirer les touristes», explique Pascal Jourdain, à la tête du Parti socialiste boyard.

Surtout dans le contexte actuel, marqué par le réchauffement climatique. «Nous l'avons vécu en décembre: la neige peut parfois cruellement manquer. Il nous faut miser sur une diversification de

nos activités.» Un avis que partagent l'UDC et le PLR. «Le futur complexe aquatique constituera un atout pour Villars», indique le chef PLR Nicolas Croci-Torti. Avant d'ajouter: «De plus, on sait qu'il y a de moins en moins de personnes qui skient de 9 h à 17 h. On doit leur proposer des alternatives.» A noter que certains points restent en suspens et seront discutés ce soir au Conseil. Notamment en ce qui concerne les parkings.

«La neige peut parfois manquer. Il faut que nous nous donnions les moyens de diversifier nos activités»

Pascal Jourdain Chef de file du Parti socialiste boyard

Le projet prévoit de revoir le bâtiment principal abritant la grande piscine de natation. Mais, surtout, la création d'une extension wellness, qui comprendra sur deux niveaux deux hammams ouverts sur une piscine extérieure bordée d'une plage en bois, saunas panoramiques avec puits d'eau fraîche, cabine de soins et une cafétéria. Le bassin extérieur actuel, avec son grand toboggan, sera mieux intégré au nouveau complexe. **F.GN**

La Tour-de-Peilz La Rome antique au Musée du jeu

Créateur du jeu *SPQRisk*, variante du célèbre *Risk* ayant pour cadre la Rome antique, Spartaco Albertarelli est l'invité du Musée suisse du jeu. L'occasion pour tous ceux qui le souhaitent de venir tester la création du Transalpin, ce soir, à 18 h 30. L'entrée est libre. Demain, de 11 h à 17 h, journée spéciale consacrée au *SPQRisk*, toujours en compagnie de Spartaco Albertarelli. Au programme, tournois flash et initiation pour débutants. Inscriptions requises au 021 977 23 00, le nombre de places étant limité. **R.D.**

Exposition



Après un passage à Chavannes-de-Bogis (24 heures du 3 février), l'exposition originale et ludique «3D World Magic & Fun» est arrivée au Centre commercial Saint-Antoine de Vevey. L'occasion pour les clients et les badauds d'intégrer et d'animer de façon théâtrale une quinzaine de tableaux géants (3 m x 3 m). Ils peuvent ensuite se faire photographier pour immortaliser la scène. A découvrir jusqu'au samedi 28 février. **R.D.**

Montreux Feu vert à la déchetterie

Le Conseil communal a accepté de libérer un montant de 4,6 millions de francs, sous déduction des subventions cantonales à recevoir, pour la construction d'une déchetterie, d'un centre de transfert de déchets et d'une zone de dépôt sous le pont de l'autoroute, à Chailly. Ce crédit y financera aussi l'aménagement d'un parking, sur le terrain actuellement utilisé par la déchetterie provisoire. La nouvelle structure fixe, qui sera également ouverte aux habitants et aux entreprises de Veytaux, devrait voir le jour en mai 2016. **C.B.**

Montreux Logements en vue à Brent

Une construction nouvelle est soumise à enquête publique à Brent (commune de Montreux). Situés à la route de Plantières, deux nouveaux immeubles d'habitation seront érigés. Ils comprendront dix logements chacun. Un parking souterrain et des panneaux solaires en toiture font partie intégrante du projet, lequel implique également l'abattage de haies et d'arbres. Le dossier d'enquête est consultable jusqu'au 16 mars inclus dans les bureaux du Service de l'urbanisme de la commune de Montreux. **C.BO.**